

notre gouvernement apparaît comme une bien mauvaise plaisanterie.

Les Canadiens doivent savoir deux choses au sujet de nos difficultés énergétiques, et ce le plus vite possible. Nous voulons tous savoir jusqu'où ira la montée du pétrole et du gaz. Nous voulons aussi savoir et être certains que nous aurons suffisamment de pétrole et d'essence pour répondre à nos besoins présents et futurs. Or, ni le ministre des Finances ni le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne nous ont encore dit si le pouvoir d'emprunt qu'ils réclament suffira à calmer nos inquiétudes.

En outre, je m'inquiète beaucoup du sort des petites entreprises au Canada. Les petites entreprises fournissent en moyenne 60 p. 100 de tous les emplois dans notre pays. Pourtant, elles sont les plus vulnérables et les moins protégées de toute notre économie. Lorsque les taux d'intérêts grimpent, elles sont les premières à en souffrir. Lorsque nous formions le gouvernement, le taux d'intérêt imputé aux petites entreprises était de 11½ p. 100 environ. Lorsque le taux a atteint les 17 et 18 p. 100, l'écart était, dans bien des cas, supérieur à leurs marges de profits et beaucoup ont ainsi été acculées à la faillite.

Il est une autre chose que je tiens à dire pendant que je parle des petites entreprises. La grande majorité des employés de nos petites entreprises est constituée de gens qui n'ont aucune formation professionnelle ou technique. Lorsque l'atelier ou le magasin pour lequel ils travaillent fait faillite, ces travailleurs ne peuvent pas facilement être absorbés par la main-d'œuvre active du secteur industriel ou de la fabrication. Bien souvent, ils joignent les rangs de notre armée croissante de chômeurs permanents.

Voilà une raison majeure pour laquelle nous devons fournir une aide financière permanente aux petits industriels. Jusqu'à maintenant, tout ce que le gouvernement a trouvé à faire c'est d'augmenter les fonds disponibles en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises. Ce n'est pas la solution. Il a été démontré qu'il y a toujours eu suffisamment de fonds pour les petites entreprises. Ce n'est pas là que réside le problème. Le problème, c'est que rien ne les protège des répercussions des fluctuations sauvages des taux d'intérêt comme celles qui ont été enregistrées au cours des derniers mois. La disponibilité des capitaux est une chose, la capacité d'emprunter en est une autre.

Un autre excellent exemple est celui de la Banque fédérale de développement. Dernièrement, elle a mis un terme à ses opérations, non pas parce qu'elle manquait de fonds—elle a les crédits voulus pour prêter aux petites entreprises—mais parce que le taux d'intérêt qu'elle exigeait était tellement élevé qu'il n'était plus rentable pour les petits industriels d'emprunter à de tels coûts, que ce soit pour accroître leur stock ou pour d'autres raisons.

Les chefs des petites entreprises m'ont dit qu'au cours des derniers mois ils avaient dû travailler de 12 à 16 heures par jour uniquement pour payer les intérêts sur le capital qu'ils avaient emprunté. Quand je vois le gouvernement solliciter l'autorisation d'emprunter 12 milliards de dollars, en plus des

Pouvoir d'emprunt—Loi

2.7 milliards qu'il est déjà autorisé à emprunter, je me dis que ce serait l'occasion rêvée pour présenter une législation judiciaire visant à protéger les chefs des petites entreprises de notre pays. La loi sur les petites entreprises en vigueur actuellement ne suffit plus et c'est un fait avéré.

Ce dont nous avons besoin c'est d'une loi plus large qui tienne compte du fait que les petites entreprises sont traditionnellement très exposées aux changements de la conjoncture qui prévaut tant au Canada que sur les marchés les concernant directement. Récemment, nous avons pu constater que même les très grandes sociétés multinationales pouvaient éprouver des difficultés de trésorerie et nous avons également vu qu'il était parfois commode au gouvernement de se porter garant pour les aider à se tirer d'affaire.

● (2040)

Bien sûr, je songe à la société Chrysler. Le Canada a garanti des prêts de 200 millions de dollars à la société Chrysler pour tenter de la sauver de la faillite, et nous ne saurons pas avant un certain temps si le remède sera salutaire ou n'offrira qu'une rémission. Je crois que le gouvernement était justifié de prendre le risque, car il fallait évidemment faire quelque chose pour protéger les milliers d'emplois qui étaient en jeu.

Toutefois, monsieur l'Orateur, je dois aussi tenir compte des bienfaits qu'aurait apportés aux milieux canadiens de la petite entreprise l'octroi de ces 200 millions de dollars de prêts garantis au cours des derniers mois, ce qui aurait permis aux petites entreprises d'emprunter à un taux raisonnable. Il est facile de calculer la perte d'emplois que provoque la faillite d'une grande entreprise, qui supprime d'un seul coup 10,000 ou 15,000 emplois. Mais il est loin d'être aussi facile d'évaluer l'incidence globale de milliers de faillites de petites entreprises, qui emploient plutôt 10 ou 15 personnes chacune. Pourtant, le dommage causé à notre économie, à nos villages et à nos petites villes, est tout aussi grave.

Avant de poursuivre, monsieur l'Orateur, je voudrais attirer l'attention sur l'article 2(2) du bill C-30, qui autorise le gouvernement à emprunter «en monnaie autre que canadienne». Deux points me préoccupent à cet égard, et je suis certain que nombre de mes collègues de l'opposition partagent mon inquiétude. Le gouvernement affirme que cette disposition vise à donner des garanties plus solides qu'il pourra emprunter cette somme.

C'est donc dire que le gouvernement s'inquiète de ne pouvoir emprunter cet argent sur les marchés canadiens, et je crois qu'il faut se demander si le gouvernement est déjà tellement endetté qu'il a épuisé toutes les sources de financement canadiennes.

Je rappellerais aussi aux députés que l'écart entre la valeur des devises américaine et canadienne est un facteur important qui doit entrer en ligne de compte quand il s'agit d'autoriser le gouvernement à emprunter massivement sur les marchés américains de capitaux. La prime sur le dollar américain est d'environ 15 p. 100; quand on y ajoute les frais d'intérêt, emprunter aux États-Unis devient très coûteux. A mon avis, nous ne pouvons vraiment nous le permettre, surtout compte tenu de la cadence à laquelle le gouvernement actuel se livre à des dépenses déficitaires.